

RAPPORT D'ACTIVITE 2024 SERVICE MEDIATION

Rappel des dispositifs de Médiation Socio-éducative depuis 2014

- **Les médiateurs aux abords des lycées** : Depuis 2014, l'ADSEA 04 porte la médiation devant les lycées de la Région PACA. En 2016, le dispositif s'est étendu aux Hautes Alpes, et comporte maintenant 4 antennes : Digne, Manosque, Gap, Embrun.
- **Deux dispositifs de médiation** : Le PRMSE dont l'objectif est la professionnalisation de jeunes sans diplômes via des contrats d'apprentissage et le dispositif "Marché" qui assure la médiation par des professionnels certifiés.

En juin 2024, six apprentis (sur six) ont obtenu le diplôme de Moniteur-Educateur (DEME).

Félicitations !



Un nouvel appel à projet 2024-2028

- **La fusion des précédents dispositifs** : Le nouveau Programme Régional de Médiation Socioéducatif (PRMSE) apporte de nouvelles modalités d'intervention des médiateurs :
 - ➔ Des binômes mixtes : Les médiateurs mobiles certifiés et les apprentis travaillent ensemble sur les mêmes lycées, permettant un soutien mutuel et une transmission des savoirs liés à la médiation (technique éducative, culture métier, cadre de l'intervention en médiation). Une réelle situation d'apprentissage tutorée.
 - ➔ La création d'un poste de coordinateur sur Embrun : une évolution professionnelle pour un ancien médiateur mobile et une nouvelle dynamique pour cette équipe de 3 coordinateurs.
 - ➔ La participation active à des forums de l'emploi a permis le recrutement de 10 apprentis qui pour certains, ont réalisé une immersion sur le terrain avec les médiateurs.

Une équipe bi-départementale formée collectivement

Toute l'équipe de Médiation a bénéficié d'une formation de trois jours dispensés par France Médiation sur le positionnement du médiateur, son cadre d'intervention et les caractéristiques du public adolescent, ainsi qu'à d'autres formations spécifiques en cours d'année sur le harcèlement scolaire, les consommations à risques et les premiers secours en santé mentale.

Les travaux participatifs

- **Le projet de service** : Finalisation du projet de service en septembre 2024 après un travail collaboratif de plus de deux ans.
- **L'amorce d'une réflexion sur le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)** : Initiation du travail collectif sur le DUERP 2024.

La Médiation en actions

Les problématiques rencontrées

- ❖ Consommations à risque : arrivée de nouvelles drogues : cannabis de synthèse, snus, kétamine...
- ❖ Le harcèlement scolaire, les incivilités, les relations filles-garçons.

Les actions de prévention

- ❖ Sensibilisation aux différentes conduites à risques, la gestion des conflits, le respect de l'environnement, la vie intime et affective.

Le travail partenarial

- **Liens avec les lycées** : la participation aux instances des lycées, les rencontres avec les nouveaux proviseurs, nos participations aux journées de rentrée scolaire.
- **Liens avec les collectivités territoriales** : Réflexions partenariales sur la prévention de la délinquance et les violences éducatives.
- **Liens avec les services de la Région** : présentation des éléments de réorganisation du service pour mieux accompagner les apprentis au quotidien et les diagnostics de territoire pour cibler davantage les interventions des médiateurs.

Les perspectives pour 2025...

- **Une professionnalisation de l'accompagnement des apprentis** : la mise en place de la formation des maîtres d'apprentissage (MATU) pour mieux les accompagner jusqu'à l'obtention de leur diplôme en juin 2026.
- **Le Document Unique (DUERP 2025)** : un travail participatif pour apporter des propositions d'actions face aux risques professionnels.
- **La rédaction d'un livret d'accueil du service** pour faciliter la prise de poste des nouveaux salariés.